

L'économie circulaire, levier d'accélération de la transition écologique à Genève

Depuis quinze ans, le programme éco 21 de SIG met à disposition des particuliers, des entreprises et des collectivités publiques du canton de Genève des solutions pour réduire les consommations d'énergie. Il propose désormais des moyens afin de consommer «moins, mais mieux» les ressources matérielles nécessaires à la satisfaction des besoins des habitants et au bon fonctionnement de l'économie. Ces solutions commencent par l'amélioration du tri, mais visent bien d'autres objectifs plus ambitieux de l'économie circulaire, aussi à l'échelle du Grand Genève¹.

Forum Déchets: En quoi consiste le projet binational «Accélération de l'économie circulaire»?

SIG-éco 21: Pour orienter le Grand Genève vers une économie soutenable, il s'agit de diviser au moins par cinq l'empreinte matière par habitant-e. Dans la région, l'empreinte des biens et des services consommés est treize fois supérieure à celle générée par la production. Le projet cherche à fédérer les acteurs économiques et politiques autour de lignes directrices pour favoriser la transition dans les domaines qui ont le plus d'impact environnemental et qui sont particulièrement dépendants des importations (les secteurs de la construction, de l'agro-alimentaire et des machines et équipements). Ce projet va aboutir à une proposition de feuille de route de l'économie circulaire à l'échelle du Grand Genève.

FD: N'y a-t-il pas un risque d'effet d'annonce plutôt que d'effet à long terme?

SIG-éco 21: Depuis 2007, le programme Eco 21 accompagne avec succès la population et les entreprises dans la réduction de leur consommation d'énergie. Depuis 2020, il met en place des solutions en

faveur d'une meilleure gestion des déchets et de l'économie circulaire. Nous suivons ici la même logique que pour l'énergie: accompagner tout le monde (particuliers, entreprises, collectivités, régies/propriétaires immobiliers) par des diagnostics, des conseils ainsi que par des incitations financières. Nous développons également des outils informatiques, comme celui nous permettant de suivre les flux des déchets dans le canton. Et nous travaillons sur de nombreux projets afin de faire la preuve de ce qui fonctionne... ou pas (encore).

FD: Pouvez-vous déjà donner quelques résultats?

SIG-éco 21: Pour soutenir des boucles plus vertueuses, nous appuyons financièrement les entreprises qui soustraient des produits des filières d'élimination. Par exemple la Manivelle (une coopérative de partage) perçoit 10 francs pour le prêt d'une perceuse, Itopie (magasin d'informatique) touche 60 francs pour la vente d'un ordinateur reconditionné ou une crèche perçoit

15 centimes par kilo de couches lavables en substitution des couches jetables. Notre expérience montre que les mesures les plus appréciées sont celles qui simplifient l'accès à ces nouvelles filières. Ainsi, nous avons développé la plateforme Re-sources de dons d'objets et de matériaux entre entreprises. Elle a déjà permis d'éviter 200 tonnes de déchets en 2021. Les résultats sont aussi réjouissants avec Migros dans la substitution des litières minérales pour chats, source importante de mâchefers, par des litières organiques. Nous lançons maintenant un projet-pilote avec Carouge pour rétablir la consigne sur des contenants alimentaires (voir illustration).

FD: Quelles sont les solutions spécifiquement dédiées aux collectivités?

SIG-éco 21: Le programme pilote la rédaction d'un Guide déchets dans les nouveaux quartiers, il soutient l'harmonisation de l'étiquetage dans les centres de collecte, et il met à disposition des ambassadeurs qui rendent visite aux ménages pour accompagner leurs gestes de tri des déchets. La prévention fait évidemment partie des propositions: soutien à la création de bibliothèques d'objets ou de ressourceries, diagnostic sur l'approvisionnement et le gaspillage alimentaire des établissements de restauration collective ou des marchés communaux, accompagnement de la maîtrise d'ouvrage pour favoriser le réemploi des matériaux de (dé)construction, etc. Nos solutions sont issues d'une vision transversale ainsi que de projets pilotes qui peuvent être répliqués à grande échelle. Leur réussite dépend bien sûr de l'engagement des acteurs concernés.

¹ Le Grand Genève comprend le Genevois français, le canton de Genève et la région de Nyon (VD). Il compte 209 communes, un million d'habitants et 535 000 emplois.



Les conditions-cadres du projet pilote Consignes@GE sont emblématiques de l'économie circulaire: diminution de la consommation d'énergie et d'eau, réduction des déchets et soutien à l'économie locale.

Pour tout renseignement:
Maud Jacquot, responsable solution économie circulaire,
Programme éco21, SIG,
maud.jacquot@sig-ge.ch

